Pôle Territorial
Albigeois-Bastides

Comité Syndical du 02 décembre 2026

18h00

Les Cabannes

Salle Roger Pégourié

Rapport pour le Débat d'Orientation Budgétaire 2027

Table des matières

1 Les faits marquants de l'année 2025 2
1.1 Les contrats territoriaux et programmations 2
1.1.1 Le CTO 2
1.1.2 CRTE 3
1.2 Les programmes européens 3
1.2.1 Le programme LEADER 2023-2027 3
1.2.2 L'ATI FEDER 3
1.3 L'animation de missions spécifiques 3
2 Le compte financier unique provisoire 2025 4
3 Les orientations budgétaires 2026 5
3.1 Dépenses de fonctionnement 6
3.2 Recettes de fonctionnement 6
3.3 Concernant les opérations spécifiques de fonctionnement 2026 : 6
4 Présentation des engagements pluriannuels 7
5 Etat du personnel 8
5.1 Tableau des effectifs au 01/01/2026 : 8
5.2 Durée effective du travail : 8

1 Les faits marquants de l'année 2025

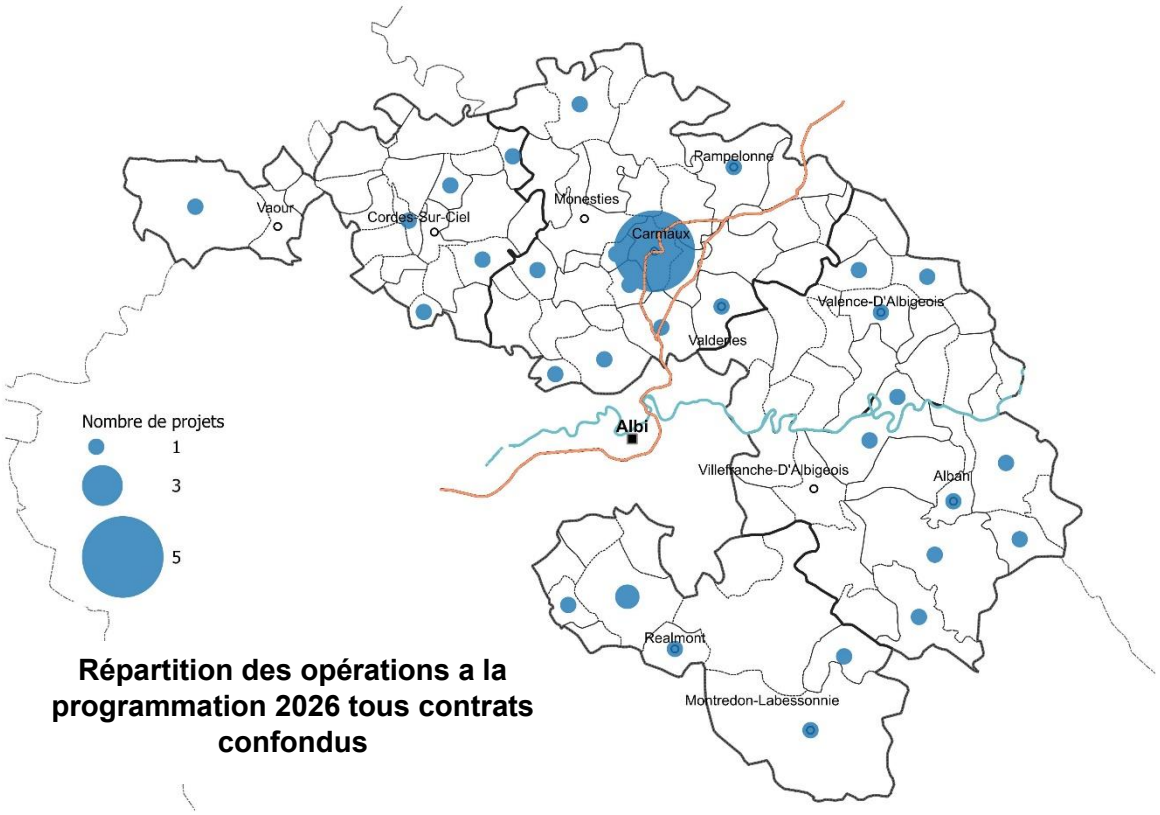
Pour mémoire, une Convention territoriale a été signée le 5 septembre 2019 entre le Pôle Territorial et les communautés de communes du territoire. Elle précise les missions d'animation et de coordination qui lui sont confiées pour mettre en œuvre le projet de développement du territoire, à travers notamment :

- Les différents contrats de développement territorial : Contrat de Réussite de Transition Ecologique, Contrat Territorial Occitanie, programmes Leader, ATI FEDER... en lien avec les Contrats Atouts Tarn du Département
- Les Plans Climat Air Energie Territorial
- Le Projet Alimentaire Territorial ou d'autres opérations thématiques...

1.1 Les contrats territoriaux et programmations

1.1.1 Le CTO

Le CTO est accessible sur notre site internet avec le lien suivant : https://www.pays-albigeois-bastides.fr/documents-publics/contrat-territorial-occitanie-2022-2028



Répartition des opérations a la programmation 2026 tous contrats confondus

La programmation 2026 regroupe au total 45 opérations pour un investissement total connu à ce jour de 25 749 761 €. Parmi ces opérations, 12 ont sollicité un financement Régional via le CTO.

1.1.2 CRTE

La revue de projet CRTE 2026 est composée de 21 opérations pour un total d'investissement de 12 062 723 €. **4** opérations sont portées par des industriels (données ADEME) et **17** par des collectivités.

Les 5 communes engagées dans la démarche PVD (Carmaux/Blaye, Cordes-sur-Ciel, Alban et Réalmont) sont accompagnées par le Pôle Territorial qui a participé aux différentes instances de la construction et de suivi de ces contrats (comités techniques, ateliers thématiques, comités de pilotage...).

Un lien étroit est maintenu entre le Pôle Territorial et les communes PVD dans le cadre de la programmation des actions inscrites dans leurs contrats (appui technique, aide au montage de dossier...).

1.2 Les programmes européens

1.2.1 Le programme LEADER 2023-2027

L'année 2026 a été marquée par l'organisation de plusieurs comités de programmation afin d'étudier l'opportunité d'attribution de plusieurs aides.

A ce jour 23 opérations ont été sélectionnées, pour 1 241 543 € ce qui représente à peu près 68 % de l'enveloppe du programme 2023/2027.

1.2.2 L'ATI FEDER

Durant l'année 2026, l'accompagnement de plusieurs projets a été réalisé pour permettre un financement européen FEDER :

- Commune de Carmaux : Aménagement des jardins du Cérou dont l'enveloppe est en cours d'arbitrage
- Les Cabannes : Création d'une maison de santé

1.3 L'animation de missions spécifiques

Conformément aux missions qui lui ont été confiées par les cinq communautés de communes et au Projet de Territoire, le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides a conduit l'animation de différentes thématiques :

- L'accompagnement des collectivités dans leur projet « bâtiment » que ce soit pour renforcer la prise en compte des enjeux énergétiques (économie d'énergie, confort d'été) mais également pour étudier les possibilités de récupération et de valorisation des eaux de pluie collectées sur des toitures publiques https://www.pays-albigeois-bastides.fr/un-accompagnement-sur-mesure
- L'animation du Projet Alimentaire Territorial et la mise en œuvre d'un programme d'actions. Les faits marquants pour 2026 sont :
    - La mise en œuvre du projet Graines d'Avenir qui vise à mettre en place une animation stratégique sur les questions de transmission et de foncier agricole,
    - La mise en œuvre de notre plan d'actions SNANC 2025 qui permet le financement pour 2026 d'une action de la chambre d'agriculture et le soutien au renouvellement du poste d'animation PAT porté par le Pôle Territorial,
    - La mise en œuvre du programme d'actions multi partenariale SNANC 2024 à destination de la restauration collective avec le dispositif « Ma cuisine

engagée » ; de la précarité alimentaire avec de nombreux ateliers de cuisine et la sensibilisation aux circuits courts (guide des producteurs en cours de réalisation, Goutons nos campagnes …).

- La mission habitat-urbanisme et le suivi du SCoT du Carmausin, Ségala, Causse et Cordais avec la mise en compatibilité des documents d'urbanisme existants et le lancement de la révision du SCOT ;
- L'animation du réseau Bouge ton climat pour l'identification et la promotion des initiatives citoyennes pour la transition écologique et énergétique : https://bougetonclimat.gogocarto.fr/
- La mise en place de la sixième édition du fonds de soutien « Coup de pousse » dont 5 initiatives ont été récompensées en 2026 ;
- L'émergence d'une fabrique locale de territoires en transition avec la rencontre annuelle de l'ensemble des managers des Communautés de Communes du territoire ;
- La mise en œuvre du dispositif visant à la préservation de la ressource en eau par le soutien à l'acquisition de récupérateur d'eau chez les ménages et dans les collectivités ;
- L'organisation d'un chantier de formation Pierre sèche, à Terre de Bancalié sur le site de Castelroc, pour un public composé essentiellement de bénévoles d'association du patrimoine du territoire, en partenariat avec l'association ABPS ;
- L'organisation de différents temps de présentations pour les nouveaux élus du territoire
- La réinstallation du conseil de développement avec un appel à manifestation d'intérêt pour renouveler cette instance

2 Le compte financier unique provisoire 2026

Le compte financier unique provisoire suivant a été présenté aux élus :

2.1 Détails fonctionnement

CFU 2026 provisoire

Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement		
Libellé	**Prévision 2026**	**Réalisé 2026**
Charges à caractère général	92 400 €	91 946 €
Charges de personnel	369 611 €	362 033 €
Subventions Partenaires	13 966 €	23 877 €
dont aides DRAAF reversées	*7 360 €*	*17 454 €*
dont aides AEAG reversées	*6 060 €*	*5 396 €*
Dotation aux amortissements	5 000 €	3 7980 €
Actions spécifiques	152 272 €	151 390 €
Total Dépenses de Fonctionnement	**633 249 €**	**633 036 €**

Recettes de fonctionnement		
Libellé	**Prévision 2026**	**Réalisé 2026**
Participation des EPCI	233 848 €	233 848 €
LEADER Animation 23/27	108 460 €	97 476 €
Dont Animation 23/27	73 588 €	73 588 €
Dont Poste transition écologique	*32 952 €*	*21 968 €*
ETAT (DRAAF)	*13 360 €*	*74 149 €*
Région	*79 220 €*	*27 221 €*
Autres (SCOT, Objectifs SOL)	*18 000 €*	*18 000 €*
Actions spécifiques	136 352 €	139 670 €
Total Recettes de Fonctionnement	**595 846 €**	**597 020 €**

Déficit provisoire de fonctionnement 2026 : - 36 016 €

2.2 Détails actions spécifiques

Actions spécifiques 2026

	DEPENSES									RECETTES		
Détails Opérations spécifiques	Budget 2026	Réalisé fin 2026	Rattachement de charges 2026	Reçus ou restes à percevoir par financeurs						Budget 2026	Réalisé fin 2026	Rattachement de recettes 2026
				Europe	ETAT	REGION	DEP 81	EPCI	Autres			
Fond d'initiatives citoyennes "coup de pousse"	10 000 €	3 700 €	1 500 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Dispositif de soutien des eaux de pluie	4 599 €	3 979 €	- €	1 194 €	1 990 €	- €	- €	- €	- €	3 679 €	3 183 €	
Dispositif renaturation des cours d'école avec le CAUE	6 000 €	1 000 €	5 000 €	- €	4 800 €	- €	- €	- €	200 €	6 000 €	1 000 €	5 000 €
Dossier LEADER "Stratégie foncière"	113 302 €	12 000 €	110 160 €	64 358 €	- €	- €	- €	31 882 €	21 600 €	109 702 €	31 882 €	*85 958 €*
Acquisition vigifoncier - BVSM	*103 302 €*	*- €*	*110 160 €*	*56 678 €*	*- €*	*- €*	*- €*	*31 882 €*	*21 600 €*	*103 302 €*	*31 882 €*	*78 278 €*
Convention Essor maraicher	*10 000 €*	*12 000 €*	*- €*	*7 680 €*	*- €*	*- €*	*- €*	*- €*	*- €*	*6 400 €*	*- €*	*7 680 €*
PAT 2026	18 371 €	11 001 €	3 050 €	- €	12 647 €	- €	- €	- €	- €	16 971 €	*3 000 €*	*9 647 €*
Ma cuisine engagée	*14 171 €*	*9 517 €*	*- €*	*- €*	*9 517 €*	*- €*	*- €*	*- €*	*- €*	*14 171 €*	*- €*	*9 517 €*
Conception numérique Guide	*- €*	*330 €*	*- €*	*- €*	*330 €*	*- €*	*- €*	*- €*	*- €*	*- €*	*330 €*	*- €*
Goutons nos campagnes	*4 200 €*	*1 154 €*	*3 050 €*	*- €*	*2 800 €*	*- €*	*- €*	*- €*	*- €*	*2 800 €*	*1 531 €*	*1 269 €*
SOUS- TOTAUX OPERATIONS SPECIFIQUES 2025	152 272 €	31 680 €	119 710 €	65 552 €	19 436 €	- €	- €	31 882 €	21 800 €	136 352 €	39 065 €	100 605 €
SOUS- TOTAUX OPERATIONS SPECIFIQUES 2025	152 272 €	151 390 €								136 352 €	139 670 €	

2.3 Détails investissement

CFU 2026 provisoire

Investissements

Dépenses d'investissement		
Libellé	Prévisionnel 2026	CFU 2026
Opérations d'équipement	2 800 €	2 114 €
Total dépenses d'investissement		1 942 €

Recettes d'investissement		
Libellé	Prévisionnel 2026	CFU 2026
Amortissements et provisions	5 000 €	3 882 €
FCTVA	24 €	24 €
Total recettes d'investissement	5 024 €	3 790 €

Excédent provisoire d'investissement 2026 : + 1 676 €

Déficit provisoire de fonctionnement 2026 : - 36 016 €

Résultat net provisoire 2026 : - 34 340 €

Reports exercice 2025			
Fonctionnement	236 094,37 €	Investissement	27 047,37 €

Résultat total cumulé prévisionnel au 31/12/2026 : 228 801,74 €

L'exercice se clôturerait par un déficit de près de – 34 340 €.

Le résultat total cumulé (fonctionnement et investissement) s'élèverait à 228 801,74 € au 31/12/2026.

3 Les orientations budgétaires 2027

Les orientations budgétaires proposées seront établies sur la base des dépenses constatées en 2026 pour les frais de structure, ajustées aux effectifs salariés prévus pour 2027

Les charges de personnel ont été évaluées au regard de l'organisation de l'équipe technique, des postes en place et des contrats maintenus pour l'année 2027.

3.1 Dépenses de fonctionnement

- Les charges de personnel ont été évaluées au regard de la réorganisation de l'équipe technique, suite aux décisions de ne pas renouveler les postes sur la Transition écologique et sur le conseil aux bâtiments
- De proposer un contrat de projet pour le poste Agriculture et Alimentation

3.2 Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement mentionnées sont établies avec les propositions suivantes :

- Cotisation à hauteur de **3,90 euros** par habitant (sur la base de la population totale de chaque communauté de communes, données INSEE 2024 à venir), à laquelle se rajoutera la participation pour l'accès aux données vigifoncier pour deux intercommunalités ;
- Les cofinancements du programme Leader pour l'animation du programme 2023-2027
- La contribution de la Région pour l'assistance technique 2027, pour un montant de 48 479 €, soit une baisse de 10% sur la contribution de 2026 ;
- Le soutien FEADER/REGION pour le poste transition agriculture et alimentation via l'appel à projet Coopération Territoriale pour une aide de 30 426 € ;
- Le soutien de la DRAAF pour l'animation PAT de 8 000 € ;
- La prorogation de la convention d'assistance technique auprès du SMIX du SCoT du Carmausin, Ségala, Causse et Cordais (soit 15 000 € au vu du temps mis à disposition en 2026 – évalué à une soixantaine de jours).

3.3 Concernant les opérations spécifiques de fonctionnement 2027 :

Les différentes opérations sont présentées ci-dessous, le reste à charge étant couvert par l'autofinancement du Pôle Territorial ou par des contributions spécifiques des collectivités,

Seront ainsi proposées pour l'année 2025 :

- Le renouvellement du fonds « Coup de Pousse » pour le soutien aux initiatives citoyennes pour la transition écologique sur les fonds propres du Pôle Territorial ;
- La poursuite du dispositif d'accompagnement à la renaturation des cours d'école, en partenariat avec le CAUE ;
- La poursuite des actions relevant du PAT :
    - valorisation de données foncières issues de Vigifoncier sur deux intercommunalités (3CS et CCMAV)
    - Poursuite du travail sur le test en archipel avec l'essor maraicher
    - Mise en place d'un stage pour la valorisation des données foncières en vue d'une stratégie renforcée pour l'installation d'exploitations agricoles
    - La fin du dispositif « Ma cuisine engagée »
    - L'organisation d'une nouvelle édition de goutons nos campagnes
- L'organisation d'une nouvelle conférence inspirante

L'ensemble des dépenses pour ces opérations spécifiques s'élève à hauteur de 55 780 €.

Les recettes attendues sont de 24 907 €.

	DEPENSES	RECETTES					
Détails Opérations spécifiques 2026	**Projet budget 2027**	**Europe**	**ETAT**	**EPCI**	**Autres**	**Total recettes**	**Autofi.**
Coup de pousse	10 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	10 000 €
Conférence inspirante	5 700 €	- €	- €	- €	- €	- €	5 700 €
Renaturation des cours d'école	6 000 €	- €	4 800 €	- €	1 200 €	6 000 €	- €
"Stratégie foncière"	19 044 €	15 027 €	- €	2 536 €	- €	17 563 €	1 481 €
Année 2 vigifoncier	*7 044 €*	*4 508 €*	*- €*	*2 536 €*	*- €*	*7 044 €*	*- €*
Convention Essor maraicher	*12 000 €*	*7 680 €*	*- €*	*- €*	*- €*	*7 680 €*	*4 320 €*
Stage stratégie foncière	*3 100 €*	*2 839 €*	*- €*	*- €*	*- €*	*2 839 €*	*261 €*
PAT 2026	15 036 €	- €	11 536 €	- €	- €	11 536 €	3 500 €
Ma cuisine engagée	*10 036 €*	*- €*	*10 036 €*	*- €*	*- €*	*10 036 €*	*- €*
Goutons nos campagnes	*5 000 €*	*- €*	*1 500 €*	*- €*	*- €*	*1 500 €*	*3 500 €*
TOTAL OPERATIONS 2026	**55 780 €**	**15 027 €**	**16 336 €**	**2 536 €**	**1 200 €**	**35 099 €**	**20 681 €**

4 Présentation des engagements pluriannuels

Le Pôle Territorial est engagé dans différents programmes pluriannuels de développement territorial, qui donnent lieu à des conventions avec différents partenaires :

- Le nouveau Contrat Territorial Occitanie 2022-2028, qui permet de monter des programmes opérationnels annuels pour le financement des opérations publiques. Il prévoit également le financement de l'ingénierie du Pôle Territorial via une Convention pluriannuelle d'objectifs et des opérations dont il porterait la maîtrise d'ouvrage
- Le programme européen LEADER sur la période 2023-2027 ;
- Le Contrat de Réussite de Transition Ecologique, qui a été signé le 27 décembre 2021, avec l'Etat, correspond à une convention-cadre sur la période 2021-2026, qui donne lieu à des programmations annuelles (au titre de la DETR, de la DSIL et du fonds vert) en cohérence avec le Contrat Territorial Occitanie et le Projet de Territoire ;
- Une convention cadre de partenariat avec l'ADEFPAT, renouvelé en 2021, qui concerne la période 2021-2026, pour mobiliser sur notre territoire les moyens d'accompagnement de projets avec la formation-développement ;
- Le programme d'actions du PAT qui bénéficie du financement « Soutien à la structuration des PAT de niveau 2 » avec les services de l'Etat de la DRAAF ainsi qu'un soutien de la Région pour ses actions « graines d'avenir » sur le foncier, l'installation et le maintien d'exploitations agricoles ;
- Le dispositif sur la récupération des eaux de pluie chez les particuliers et les

collectivités, qui bénéficie d'un soutien de l'agence de l'eau Adour Garonne.

5 Etat du personnel

5.1 Tableau des effectifs au 01/01/2027 :

- Julia BOSCARDIN - Secrétariat administratif et financier (Titulaire)
- Sylvain MARTINI - Chargé de Mission LEADER – Contrat de projet sur la durée du programme LEADER 2023/2027
- Emmanuelle SUBSOL - Chef de Projet Contractualisations et Habitat-Urbanisme - CDI de droit public à 80%.
- Julien FRAT - Directeur - CDI de droit public à temps complet
- François HAMARD Chargé(e) d'appui au projet Bâtiment et transition écologique - CDD 2 ans 05/02/2024 au 05/02/2026 – Décision de non renouvellement du poste et de la missions Bâtiment à la fin de ce contrat
- Lucie SOUDAY - Chargée de missions Transition agricole et alimentation – Contrat de projet sur la durée des dispositifs SNANC et Graines d'Avenir

5.2 Durée effective du travail :

Les agents à temps complet travaillent sur la base de 39 h ou 37 h par semaine ouvrant droit à 23 ou 12 jours de RTT par an.
Un agent est à temps partiel : 80 % pour convenance familiale.
L'ensemble du personnel bénéficie d'un compte épargne temps.